

REOUVERTURE SOUS CONDITIONS A COMPTER DU MARDI 5 MAI 2020

DECHETTERIE FLORAC

Saint Julien du Gourg 48400 Florac-Trois-Rivières

Conditions d'ouverture

Pour des raisons de sécurité l'accès est **réservé aux usagers n'ayant plus de capacité de stockage à leur domicile ou au sein de leur lieu d'activité professionnelle**, nous demandons aux autres de faire l'effort de stocker et d'attendre que la situation soit plus favorable

Le site de la déchetterie de Florac sera ouvert aux horaires normaux à compter du 5 mai 2020.

SAISON D'ETE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Du 01/06/20 Au 31/08/20	8h à 14h non-stop					
SAISON D'HIVER	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Du 01/09/19 Au 31/05/20	-	9h à 12h				
	-	14h à 17h				

Les conditions de dépôt suivantes devront être strictement respectées:

- **AUCUN dépôt de mobilier n'est autorisé**
- **Les déchets verts seront orientés vers une zone de broyage ou de stockage**
- **Un tri des déchets en amont au moment du chargement** est nécessaire afin d'assurer la fluidité d'accès des usagers
- **Maximum 2 m³** de déchets par passage et par jour
- **Maximum 2 flux** de déchets différents par passage (par exemple: végétaux/gravats ou bois/encombrants)
- **Il vous est demandé de limiter les dépôts de déchets électroniques (D.E.E.E) au strict minimum.**
- **1 seule personne par véhicule** (les déchets apportés doivent pouvoir être déchargés par 1 personne seule)
- **Aucune aide au déchargement** de la part du gardien ne sera fournie aux usagers
- distanciation obligatoire **d'au moins 2 mètres entre les usagers et entre les usagers et le gardien**
- aucun outil ne sera mis à disposition sur place (possibilité d'apporter les vôtres)
- Il vous sera demandé de **vous arrêter au niveau des barrières** afin d'être orienté par le gardien.
- **5 véhicules maximum** seront autorisés en simultané sur le quai, ce nombre peut-être réduit à la discrétion des gardiens.

Ces modalités d'accès visent à garantir la sécurité du personnel comme celle des usagers.

L'objectif est par ailleurs de réduire au maximum les interactions entre les personnes ainsi que leur temps de présence sur place.

Le non-respect de ces dispositions entraînera l'exclusion immédiate du fautif sans que ce dernier n'ait pu décharger ses déchets.

Il sera identifié et il lui sera ensuite impossible de revenir sur les sites des déchetteries du SICTOM des Bassins du Haut-Tarn durant toute la période où les mesures de distanciation sociale seront jugées nécessaires pour assurer la sécurité des agents et des usagers.

La gendarmerie sera autorisée à effectuer tout contrôle qu'elle jugerait nécessaire.

Compte-tenu de ces restrictions, les temps d'attente pourraient être sensiblement allongés. Pour autant, la fermeture des sites aura lieu aux horaires habituels, quel que soit le nombre de véhicules en attente.

Il vous ait donc recommandé de reporter vos dépôts si vous constatez une file d'attente importante 15 minutes avant l'horaire de fermeture.

Si vous disposez de masques, même si leur port n'est pas obligatoire, il vous est fortement recommandé de le porter lors de votre venue.

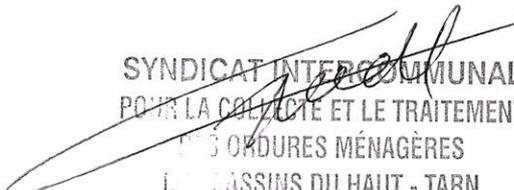
Nous comptons vivement sur le civisme de chacun afin de garantir la sécurité de tous.

Le non-respect des consignes énoncées pourrait entraîner une révision des conditions d'accès aux déchèteries.

Nous demeurons à votre service et à vos côtés en cette période délicate.

Sincères salutations,

La Direction


SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES
LES BASSINS DU HAUT - TARN
S JULIEN DU GOURG
43400 FLORAC